



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 9 mars 2022
19 h 30
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 885-2021 du 23 juin 2021, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer en personne, par téléphone ou par visioconférence. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

19 h 30 Ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2022.

1.0 URBANISME

1.1 Urbanisme - Divers

1.1.1 Fonds de développement de la rivière Richelieu : Aide financière (11 535\$) pour le projet de création d'un refuge pour la faune et la flore par le CIME du Haut-Richelieu.

1.1.2 CPTAQ : Amendement au dossier 432043 visant une demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles des lots 6 399 468 et 6 399 469 situés en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Entente sectorielle sur la concertation régionale en Montérégie 2022-2025 : Autorisation aux signatures et aux dépenses.

2.2 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024 : Nomination de la MRC d'Acton à titre de délégataire et gestionnaire de l'entente sectorielle.

2.3 Entente de développement culturel 2021-2023 : Nomination des membres du comité de suivi.

2.4 Programme PAU/PME et AERAM : Octroi de prêts.

3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

3.1 Adoption du rapport annuel d'activités de l'AN 4.

3.2 Entente de gestionnaire de formation - École nationale de pompiers : Autorisation à la signature.

4.0 FONCTIONNEMENT

4.1 Finances

4.1.1 Liste des comptes.

4.2 Divers

4.2.1 Demande d'appui - FQM : Solidarité avec le peuple ukrainien.

5.0 COURS D'EAU

5.1 Règlement 449 - Nomination de M. Alexandre Henry à titre de personne désignée pour la Municipalité de Saint-Sébastien.

6.0 VARIA

6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 13 avril 2022.